

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal
Le bureau

Extrait de procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil communal du 04 octobre 2022

Présidence : Madame Delfina ORELLANA

Conseillers présents pour les votes : 41 + 1 (Présidente)

Le Conseil Communal informe :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

De refuser les amendements déposés par Monsieur GIEZENDANNER et d'accepter le préavis n° 03/2022 : Demande de crédit de CHF 3'175'000 TTC pour la rénovation du complexe Chemin de la Poste 10

Amendement n°1 : installation de bornes électriques à condition que tous les frais relatifs à ces bornes soient refacturés à leurs utilisateurs.

Oui : 12 voix Non : 27 Abstentions : 2

Amendement n°2 : ne pas supprimer des places de parc de véhicules dans le centre du village.

Oui : 7 voix Non : 31 Abstentions : 3

Vote pour le préavis :

Oui : 40 voix Non : 1 Abstention : 0

De refuser l'amendement déposé par Monsieur RIVA et d'accepter le préavis n° 06/2022 : Arrêté d'imposition pour l'année 2023

Amendement pour une baisse du taux d'imposition communal

Oui : 5 voix Non : 29 Abstentions : 7

Vote pour le préavis :

Oui : 36 voix Non : 3 Abstentions : 2

D'accepter le postulat déposé par Monsieur RIVA : mettre fin aux rodéos routiers et nuisances sonores causées par des véhicules à moteur.

Oui : 35 voix Non : 0 Abstentions : 6

Election tacite des Membres de la Coges 2022 : Mesdames Magali CHIOVENDA, Alessandra DUCRET, Marylin SORDET, Messieurs Philippe CAMPICHE, Grégoire GALLAND, Eric JOANNET, Fernando REYES LANDETE

La Présidente
Delfina ORELLANA



Le Secrétaire
Georges DURAND